



CHANGER LES CHOSES

10 MESSAGES CLÉS DE PLAIDOYER POUR LA PRÉVENTION DU VIH CHEZ LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

AXANT LA PRIORITÉ SUR :

- L'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES
- L'ÉLARGISSEMENT DES PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES
- L'INTERDICTION DU MARIAGE DES ENFANTS

10 messages clés de plaidoyer pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes

OBJECTIF 1 :

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE POUR LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

1

Message clé 1

Lier la prévention du VIH aux politiques et programmes de santé sexuelle et reproductive.

2

Message clé 2

Élargir l'offre de services essentiels de prévention du VIH, en particulier le conseil et dépistage volontaires et l'usage des préservatifs féminin/masculin.

3

Message clé 3

Renforcer les services de « prévention positive » pour les personnes vivant avec le VIH.

4

Message clé 4

Intégrer la dimension du genre et tenir compte des besoins des jeunes dans les services de santé sexuelle et reproductive.

5

Message clé 5

Proposer, à l'intention des « populations clés », des services de santé sexuelle et reproductive adaptés et non stigmatisants.

6

Message clé 6

Promulguer/faire appliquer une législation nationale exhaustive destinée à protéger les droits des filles, des jeunes femmes et des personnes vivant avec le VIH.

OBJECTIF 2 :

ÉLARGIR LES PERSPECTIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

7

Message clé 7

Accroître les options économiques, notamment en développant des partenariats novateurs.

8

Message clé 8

Promouvoir des approches qui luttent contre les inégalités entre les sexes et proposent un éventail complet de services de prévention du VIH.

9

Message clé 9

Renforcer les compétences de leadership et la participation aux processus de décision.

OBJECTIF 3 :

INTERDIRE LE MARIAGE DES ENFANTS

10

Message clé 10

Interdire le mariage des enfants dans la loi, appliquer la législation prévue à cet effet et collaborer avec les personnes influentes afin de modifier les normes sociales.



Remerciements

Ce guide n'aurait pu voir le jour sans l'expérience, les idées et les contributions de nombreuses personnes et organisations.

Kevin Osborne de la Fédération internationale pour la planification familiale, Raoul Fransen-dos Santos de Young Positives, Lynn Collins, Josiane Khoury, Ellen Langehaug et Aminata Touré du Fonds des Nations Unies pour la population, Judy Polsky et Sarah Russell de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA ont apporté une précieuse contribution à l'élaboration de ce guide.

Nous remercions également Andy Guise, Tim Shand et Naana Otoo-Oyortey de l'International Planned Parenthood Federation, le département support technique des publications Readers Group, Steve Kraus et Pat Leidl du Fonds des Nations Unies pour la population pour le travail de relecture qu'ils ont réalisé.

Sans oublier les principaux auteurs de ce guide, Sarah Middleton-Lee et Mercedes Mas de Xaxas Faus.

Table de matières

Acronymes	6
Avant-propos	7
Pourquoi plaider pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes ?	8
Pourquoi la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes importe ?	8
Introduction à ce guide	8
Qui sont les auteurs de ce guide ?	8
À qui s'adresse ce guide ?	8
Quel est l'objectif de ce guide ?	8
Quelle est la priorité de ce guide ?	9
Quelle est la structure de ce guide ?	9
Objectif 1 : Améliorer l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive pour les filles et les jeunes femmes	10
Message clé 1 : Lier la prévention du VIH aux politiques et programmes de santé sexuelle et reproductive	12
Message clé 2 : Élargir l'offre de services essentiels de prévention du VIH, en particulier le conseil et dépistage volontaires et l'usage des préservatif féminin/masculin	14
Message clé 3 : Renforcer les services de « prévention positive » pour les personnes vivant avec le VIH	16
Message clé 4 : Intégrer la dimension du genre et tenir compte des besoins des jeunes dans les services de santé sexuelle et reproductive	18
Message clé 5 : Proposer, à l'intention des « populations clés », des services de santé sexuelle et reproductive adaptés et non stigmatisants	20
Message clé 6 : Promulguer/faire appliquer une législation nationale exhaustive destinée à protéger les droits des filles, des jeunes femmes et des personnes vivant avec le VIH	22
Objectif 2 : Élargir les perspectives socio-économiques pour les filles et les jeunes femmes	24
Message clé 7 : Accroître les options économiques, notamment en développant des partenariats novateurs	26
Message clé 8 : Promouvoir des approches qui luttent contre les inégalités entre les sexes et proposent un éventail complet de services de prévention du VIH	28
Message clé 9 : Renforcer les compétences de leadership et la participation aux processus de décision	30
Objectif 3 : Interdire le mariage des enfants	32
Message clé 10 : Interdire le mariage des enfants dans la loi, appliquer la législation prévue à cet effet et collaborer avec les personnes influentes afin de modifier les normes sociales	34
Annexe 1 : Principaux engagements et déclarations formulés dans les instances internationales en matière de prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes	38
Annexe 2 : Exemples de ressources sur la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes	40
Références	41

Acronymes

CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
CEDPA	Centre for Development and Population Activities
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CRC	Convention relative aux droits de l'enfant
Fonds mondial	Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme
GCWA	Coalition sur les femmes et le SIDA
IPPF	Fédération internationale pour la planification familiale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNGASS	Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le SIDA
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

Les points de vue et les opinions exprimés dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population.

Chaque agence souscrit aux déclarations et met en œuvre les activités décrites dans ce guide dans les limites de son mandat, tel qu'énoncé dans les principes et les politiques adoptés par son organe directeur.

Avant-propos

La prévention du VIH peut porter ses fruits.

Mais en 2006, plus de 17 millions de femmes et de jeunes femmes vivaient avec le VIH.¹ Et dans certaines régions du monde, le risque d'être séropositif demeure trois fois plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.²

Ces chiffres prouvent à quel point la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes est essentielle. Ils démontrent également l'importance du plaidoyer.

Comme chacun le sait, la prévention du VIH représente un enjeu considérable. Il n'existe aucune « solution miracle ». La complexité des solutions envisagées est à la mesure de la complexité des vies menées par ces filles et ces jeunes femmes, vies façonnées par la multitude et l'évolution des thématiques sociales, culturelles, politiques et économiques.

Ces quelque 25 années consacrées à la lutte contre l'épidémie du VIH nous ont beaucoup aidés à faire le tri entre les mesures de prévention qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas. Nous avons appris, par exemple, que la prévention ne peut être efficace que lorsqu'elle s'inscrit dans un continuum de soins, de soutien et de traitement. Nous avons également appris qu'il est indispensable de lutter sans relâche contre la stigmatisation et la discrimination, de renforcer le leadership chez les filles et les jeunes femmes, de garantir la participation des personnes vivant avec le VIH ou d'autres « populations clés ». Il est important de rappeler que les jeunes hommes doivent être impliqués dans ces programmes de prévention et considérés sur un pied d'égalité, en tant qu'acteurs du changement.

Ceci dit, nous avons pu relever, parmi les initiatives de prévention du VIH, des « chaînons manquants » qui commencent seulement à gagner l'attention de l'ensemble de la communauté internationale. Parmi ces chaînons manquants, citons le considérable potentiel de renforcement et d'amélioration dans le

domaine de la prévention du VIH, à condition d'agir sur le lien qui existe entre la prévention du VIH et la santé sexuelle et reproductive. De même, il nous faut reconnaître le droit de toutes les filles, y compris celles qui vivent déjà avec le VIH, à des services de prévention du VIH. Bref, ces quelques chaînons manquants nous prouvent à quel point il est urgent de renforcer les mesures de « prévention positive ».

Lors de la rédaction de ce guide de plaidoyer, nous avons dû opérer des choix. Nous avons donc décidé de nous limiter à trois objectifs qui, preuves à l'appui, s'inscrivent dans une démarche efficace de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes. Ceux-ci entendent améliorer l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive, élargir les perspectives socio-économiques et abolir le mariage des enfants. Pour l'ensemble de ces objectifs, nous avons défini 10 messages clés de plaidoyer susceptibles de faire réellement bouger les choses.

Nous savons fort bien que les progrès réalisés seront à la mesure de l'attention que l'on portera à d'autres problématiques. Bon nombre de celles-ci – l'accès universel à l'éducation, le développement de microbicides efficaces, l'éradication de la violence à l'encontre des femmes, la garantie d'un accès équitable aux traitements antirétroviraux – sont abordées par d'autres partenaires et d'autres publications de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA.

Le thème de la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes est vaste. Il présente des enjeux de taille et nous donne constamment matière à apprendre.

Les trois objectifs énoncés dans ce manuel constituent néanmoins un bon point de départ. Ils peuvent nous aider à « inverser le cours » de l'existence des filles et des jeunes femmes et à commencer à faire de la prévention du VIH une réalité dont elles pourront enfin faire l'expérience.

Pourquoi plaider pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes ?

Les filles et les jeunes femmes – on se réfère, dans ce guide, à la tranche d'âge 15-24 ans – connaissent, face au VIH, une « double vulnérabilité », imputable à leur genre, leur sexe et leur âge.

Si l'on part du principe que le plaidoyer peut véritablement faire bouger les choses, la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes s'impose pour de nombreuses raisons incontestables. En voici quelques unes :

Pourquoi la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes importe ?

- Chaque jour, quelque 7000 filles et femmes sont infectées par le VIH.³
- Environ la moitié des personnes vivant avec le VIH sont des femmes.⁴ Quelle que soit la région du monde, les filles et les femmes représentent une part grandissante des personnes vivant avec le VIH.⁵
- Environ la moitié des nouveaux cas d'infections par le VIH touche les jeunes entre 15 et 24 ans.⁶ Les jeunes femmes courent 1,6 fois plus de risques que les hommes d'être séropositives.⁷ En Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, elles courent six fois plus de risques d'être positives au VIH.⁸
- De par leur constitution physique, les filles et les jeunes femmes sont au moins deux fois plus vulnérables face au VIH que les garçons et les jeunes hommes.⁹ D'un point de vue social, culturel et économique, elles sont également plus vulnérables. La pauvreté, les inégalités entre les genres, la violence sexuelle, le manque d'autonomie économique et la médiocrité des perspectives éducatives peuvent avoir une incidence négative sur leur capacité à choisir quand, comment et avec qui elles auront des rapports sexuels.
- Tous ces facteurs peuvent affecter au premier chef les filles et les jeunes femmes appartenant aux « populations clés », notamment les personnes vivant avec le VIH, les professionnelles du sexe, les consommatrices de drogues injectables.¹⁰
- Moins de la moitié des jeunes personnes dans le monde savent précisément en quoi consiste la prévention du VIH.¹¹
- Les filles et les jeunes femmes ont le droit de se protéger contre le VIH et d'avoir accès à un éventail complet de services de prévention du VIH et de santé sexuelle et reproductive. Ces droits sont garantis par de multiples engagements et déclarations auxquels ont souscrit les gouvernements, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) et la Déclaration politique sur le VIH/SIDA (2006).
- La prévention du VIH porte ses fruits. Dans les quartiers urbains de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Malawi et du Zimbabwe, les taux de prévalence observés chez les jeunes ont diminué. Cette baisse est le résultat de changements comportementaux : réduction du nombre de partenaires, intensification de l'usage du préservatif, accès aux centres de dépistage et conseil volontaires.¹²
- Dans les faits, seul un cinquième – voire moins chez les filles et les jeunes femmes – des personnes qui ont besoin de services de prévention du VIH y ont effectivement accès.¹³
- Dans de nombreux endroits, les services de prévention du VIH sont purement inexistant. Dans d'autres, ils sont inaccessibles en raison de leur localisation, de leur coût, de la stigmatisation dont les clients font l'objet et du manque d'intimité.¹⁴
- La prévention du VIH reste inaccessible pour des millions de filles et de jeunes femmes de par le monde.

Introduction à ce guide

Qui sont les auteurs de ce guide ?

Ce guide sur le plaidoyer pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes a été élaboré par la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF), Young Positives et le Fonds des Nations Unies pour la Population UNFPA, co-responsables de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA (GCWA), une initiative organisée sous les auspices du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA).

La Coalition est une alliance entre des groupes de la société civile, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des agences des Nations Unies. Elle est également soutenue par des militants, des responsables politiques et des célébrités. L'élaboration de politiques, le recueil de données solides, le plaidoyer et l'action locale sont ses domaines de travail privilégiés.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux individus et aux organisations qui s'occupent, au niveau national, de plaidoyer et d'élaboration des politiques sur la prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes.

Il s'adresse également aux organisations de la société civile, telles que les organisations non gouvernementales chargées du plaidoyer en matière de VIH, de santé sexuelle et reproductive, les groupes de jeunes et réseaux de jeunes vivant avec le VIH. De même, ce guide peut être utile à d'autres catégories d'intervenants : les gestionnaires de programme sur le VIH et la santé sexuelle et reproductive, les donateurs, les agences des Nations Unies et les gouvernements (fonctionnaires, conseillers, hommes et femmes politiques).

Quel est l'objectif de ce guide ?

Les auteurs ont conçu ce guide à l'intention de lecteurs maîtrisant tant les activités de plaidoyer que les thématiques du VIH et de la santé sexuelle et reproductive. Cet ouvrage ne fournit donc aucun « mode d'emploi » sur le plaidoyer ni aucune description exhaustive des stratégies de prévention. (Reportez-vous à l'Annexe 2 pour les références de matériel d'information sur ce sujet).

La force des informations distillées et le pouvoir de persuasion des arguments avancés sont les maîtres mots pour un plaidoyer de qualité.

L'objectif de ce guide est donc de transmettre à ses utilisateurs des messages clés, des témoignages et des actions dont il pourra se servir afin de promouvoir efficacement la prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes.

Nous reconnaissons, par le biais de ce guide, que le plaidoyer doit être adapté à chaque pays, en fonction des méthodes et des orientations qui conviendront le mieux à un contexte spécifique. Nous savons, cependant, que le travail de plaidoyer entrepris dans un pays donné sera d'autant plus efficace qu'il obéira à certains principes directeurs de base (voir tableau ci-contre).

Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Dans le cadre de ce guide, nous définirons le plaidoyer comme le processus stratégique destiné à influencer de manière positive les changements politiques, sociaux, économiques et/ou culturels en matière de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes.

Le plaidoyer entend :

- Rassembler des arguments persuasifs en faveur de la prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes.
- Exploiter ces arguments en vue de changer les opinions, les priorités, les politiques et/ou les programmes de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes.
- Avoir un impact positif sur la vie des filles et des jeunes femmes vivant avec et/ou affectées par le VIH.

Quelle est la structure de ce guide ?

Ce guide s'articule autour de trois objectifs.

De plus, pour l'ensemble de ces objectifs, nous avons défini **10 messages clés**.

Les points forts de chaque message clé sont énoncés dans une rubrique riche en informations et en idées dont voici la légende :



Message clé – un message court et percutant qui résume les thèmes qui seront présentés et constitue le fondement du travail de plaidoyer.



Pourquoi est-ce important ? – Quelques faits démontrant l'importance du thème l'opportunité ou l'obstacle qu'il représente pour les filles et les jeunes femmes.



Comment pouvez-vous agir ? – Quelques idées sur les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le changement dans le domaine concerné.



Signes indicateurs de succès – Nous vous suggérons certains indicateurs qui vous permettront de déterminer l'efficacité du plaidoyer dans le domaine concerné.



Étude de cas – Un exemple concret de plaidoyer sur le thème choisi.

Principes directeurs du plaidoyer sur la prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes

- Ne perdez pas vos objectifs de vue : l'amélioration concrète de la vie des filles et jeunes femmes.
- Appliquez une approche fondée sur les droits : faites prévaloir la lutte contre la stigmatisation et la discrimination et la promotion de l'autonomisation des filles et des jeunes femmes.
- Encouragez le leadership et permettez aux filles et aux jeunes femmes – en particulier celles qui vivent avec le VIH ou appartiennent à d'autres « populations clés » – d'avoir voix au chapitre lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui concernent directement leur vie.
- Faites des garçons des jeunes hommes des partenaires égaux et des acteurs importants du changement.
- Travaillez en partenariat avec d'autres secteurs et institutions à tous les niveaux. Pensez, par exemple, aux journalistes, aux organisations religieuses, aux fonctionnaires, aux groupes de femmes, aux jeunes et aux personnes vivant avec le VIH.

Quelle est la priorité de ce guide ?

Le plaidoyer en faveur de la prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes requiert une intervention sur un large éventail de sujets. Dans le cadre de ce guide, nous nous limiterons aux **trois objectifs** qui, jour après jour, constituent, aux yeux de la communauté internationale, d'importants volets de la riposte à l'épidémie :

Objectif 1 : Améliorer l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive pour les filles et les jeunes femmes

Objectif 2 : Élargir les perspectives socio-économiques pour les filles et les jeunes femmes

Objectif 3 : Interdire le mariage des enfants

Le respect de ces objectifs sera essentiel à la création d'un environnement « propice » dans chaque pays. Cet environnement devra permettre aux filles et aux jeunes femmes de disposer d'opportunités adaptées, efficaces et durables pour se protéger contre le VIH. Ces objectifs sont à l'image de notre stratégie de base qui consiste à tisser des liens entre le VIH, d'une part, et les politiques et programmes de santé sexuelle et reproductive, d'autre part.

D'autres objectifs cruciaux – l'accès universel à l'enseignement, le développement de microbicides efficaces, l'abolition de la violence à l'égard des femmes, la garantie d'un accès égalitaire aux traitements antirétroviraux – ne sont pas abordés dans ce guide. Ils sont néanmoins repris dans les travaux et les publications d'autres membres de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA (voir encadré).

Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA

Thématiques prioritaires :

- Soutenir les efforts actuellement déployés en vue d'assurer la scolarisation de toutes les filles
- Garantir les droits des femmes en matière de propriété et d'héritage
- Réduire la violence à l'égard des femmes
- Prévenir l'infection par le VIH, en particulier chez les adolescentes, en améliorant l'accès aux soins de santé reproductive
- Promouvoir l'accès aux options de prévention, notamment les préservatifs féminins et les microbicides
- Garantir aux femmes et aux filles un accès égalitaire aux traitements et aux soins
- Soutenir les femmes dans leurs activités comme soignantes au sein du foyer et de la communauté
- Promouvoir le rôle de premier plan que jouent les femmes dans la lutte contre le SIDA



OBJECTIF 1 :

**Améliorer
l'accessibilité des
services de santé
sexuelle et
reproductive pour
les filles et les
jeunes femmes**



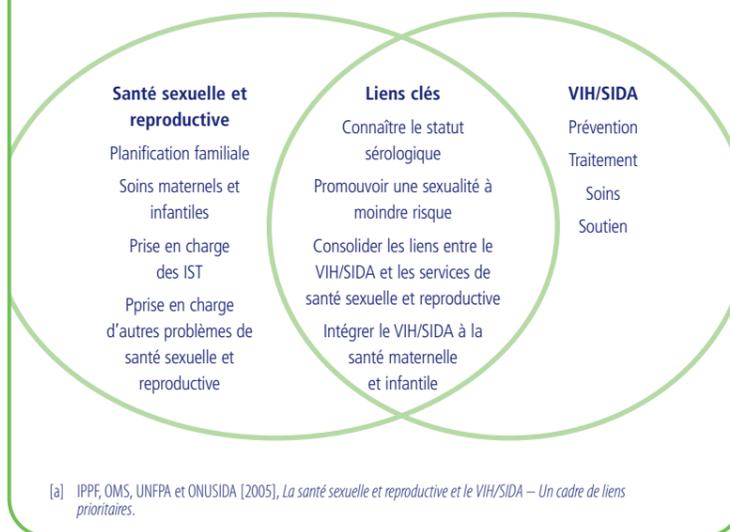
Message clé 1

Lier la prévention du VIH aux politiques et programmes de santé sexuelle et reproductive.

Pourquoi est-ce important ?

Lier le VIH et la santé sexuelle et reproductive

Il existe des liens essentiels entre le VIH, d'une part, et les services de santé sexuelle et reproductive, d'autre part : [a]



- À l'échelle internationale, les services de santé sexuelle et reproductive ont bénéficié d'investissements conséquents et sont à présent proposés à des millions de filles et jeunes femmes. Il est essentiel de lier le VIH à ces efforts afin de renforcer l'offre de services de prévention, de soins, de soutien et de traitement.¹⁵
- Les services de santé sexuelle et reproductive doivent également être couplés aux programmes VIH. Si, par exemple, un centre de VIH propose un traitement anti-rétroviral à une jeune fille, il devrait également lui proposer un traitement contre d'autres infections sexuellement transmissibles.
- Le lien entre la prévention du VIH, le traitement, les soins, le soutien et la santé sexuelle et reproductive peut, du fait de la présence accrue des « points d'accès »,¹⁶ intensifier le recours à ces deux types de services. Il peut aussi favoriser l'élimination de certaines barrières à l'accès comme la stigmatisation qui peut frapper les personnes s'adressant aux services VIH.
- Les liens sont susceptibles d'améliorer la fourniture et le rapport coût/efficacité des services proposés.¹⁷ Si, par exemple, une jeune femme peut bénéficier de l'ensemble des services de prévention VIH et de santé sexuelle et reproductive au cours d'une même visite, dans un seul centre médical, cela diminue le besoin de référence à d'autres services. C'est également un gain de temps et d'argent pour les professionnels médicaux et leurs organisations respectives.
- Les jeunes seront les principaux bénéficiaires du couplage de programmes. Des projets menés au Ghana, en Afrique du Sud et en Tanzanie par exemple, et plus précisément ceux qui proposent un accès à des services à l'écoute des besoins des jeunes et un soutien par les pairs ont entraîné une meilleure estime de soi, ont renforcé l'usage du préservatif et les connaissances en matière de santé sexuelle et reproductive. En outre, on a pu observer, sous l'impulsion de tels projets, un recul de l'âge du premier rapport sexuel et une diminution du nombre de partenaires sexuels.¹⁸
- Le couplage de programmes peut également avoir un effet bénéfique sur les personnes issues des « populations clés ». En Ouganda par exemple, un projet intégrant la santé sexuelle et reproductive, le conseil et le dépistage volontaires a permis de créer des services qui répondent mieux aux besoins des clients positifs au VIH.^{19,20}
- Ce n'est que depuis peu que la communauté internationale s'intéresse de plus près aux liens essentiels entre le VIH et la santé sexuelle et reproductive. Sur le plan national et communautaire, bon nombre de services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH et de services de santé sexuelle et reproductive restent isolés. Quand bien même le couplage de programmes bénéficie d'un appui politique, un plan et budget d'envergure nationale ainsi que des instruments concrets font souvent défaut.

Comment pouvez-vous agir ?

- Faites valoir des exemples de bonnes pratiques qui démontrent les avantages du couplage entre les services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive. Pensez, notamment, au travail réalisé par l'Association de Planning familial du Kenya qui intègre le traitement anti-rétroviral, les soins et le soutien au sein d'un « programme » complet de services de santé sexuelle et reproductive.²¹
- Encouragez la mise en œuvre des engagements et déclarations internationaux favorables à un couplage entre les services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive. Quelques exemples :
 - La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (1994), particulièrement le chapitre VIIC
 - La Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA des Nations Unies, session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) (2001), particulièrement le paragraphe 60
 - L'Appel à l'action de Glion sur la planification familiale et le VIH/SIDA chez les femmes et les enfants (2004), particulièrement les paragraphes 1b et 2d
 - L'Appel de New York à l'engagement : les liens entre VIH/SIDA et santé sexuelle et reproductive (2004), particulièrement les paragraphes 1-13
 - Le Sommet mondial (2005), particulièrement le paragraphe 57g
 - La Déclaration politique sur le VIH/SIDA (2006), particulièrement les paragraphes 21 et 30.
- Lancez un appel à la consultation nationale sur les critères cruciaux de couplage entre les services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive. Celui-ci pourrait se solder par un consensus sur un « paquet essentiel » de services de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes disponibles dans les centres de santé sexuelle et reproductive, et vice-versa.
- Invitez les organisations multilatérales comme la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) – à promouvoir les liens entre les services de prévention, de traitement, de soins et de soutien du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive dans le cadre de leurs directives de financement.
- Prônez – lors de séances d'information avec les instances judiciaires, par exemple, – des changements au niveau des législations nationales qui entravent les liens entre la prévention du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive, notamment les lois qui prévoient la prescription de certains types de médicaments (anti-rétroviraux, par exemple) par des catégories de services spécifiques uniquement.
- Rédigez une lettre à l'attention des donateurs internationaux en leur expliquant que le financement « vertical » des services de prévention du VIH et des services de santé sexuelle et reproductive limite l'offre d'options de prévention pour les filles et les jeunes femmes. Faites signer la lettre par des députés parlementaires, etc. et corroborez votre propos par des études de cas sur des intégrations de services fructueuses.
- Travaillez avec des décideurs éminents, par exemple au sein du ministère de la Santé, afin de planifier un couplage rapide des domaines prioritaires de la prévention du VIH et des services de santé sexuelle et reproductive. Soulignez, notamment, l'urgence d'une intégration des services de conseil et dépistage volontaires sensibles aux besoins des jeunes et à la dimension du genre au sein des centres de santé sexuelle et reproductive.

Étude de cas

En **Zambie**, le Partenariat pour la communication en santé a effectué des recherches sur la nécessité de lier la prévention du VIH aux services de santé sexuelle et reproductive. Il a confirmé que l'accès au conseil et dépistage volontaires, parallèlement au conseil sur la contraception, devait être renforcé dans les services prénatals et mis à disposition des hommes et des femmes dans les centres de santé. Le Partenariat a également montré que, bien souvent, les femmes vivant avec le VIH se voient proposer comme seul moyen de contraception le préservatif et courent dès lors le risque de connaître une grossesse involontaire lorsque leur partenaire refuse de l'utiliser.

La recherche soutiendra les efforts de plaidoyer, au même titre que l'élaboration de recommandations en faveur d'une intensification des liens entre les services de prévention du VIH et les services de santé sexuelle et reproductive dans les communautés.

International HIV/AIDS Alliance (2007), *Research Shows Urgent Need for Family Planning Services for People Living with HIV*, www.aidsalliance.org/sw45476.aspx

Signes indicateurs de succès

- Des politiques écrites, assorties des programmes et budgets y afférents, par des agences nationales de lutte contre le VIH et de santé sexuelle et reproductive, qui témoignent de leur compréhension et de leur volonté à promouvoir les avantages relatifs au couplage.
- Un « paquet essentiel » de services de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes mis à disposition dans les centres de santé sexuelle et reproductive, et vice versa, sur lesquels les parties prenantes nationales de premier plan se seront mises d'accord.
- Une législation nationale qui facilite le couplage des services de prévention du VIH aux services de santé sexuelle et reproductive, des lois autorisant la prescription de médicaments appropriés à la fois par les centres de VIH et les centres de santé sexuelle et reproductive.

Message clé 2

Élargir l'offre de services essentiels de prévention du VIH, en particulier le conseil et dépistage volontaires et l'usage des préservatifs féminin/masculin.

Pourquoi est-ce important ?

- Parmi l'éventail de services de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes, certains peuvent s'avérer être des stratégies clés. C'est notamment le cas du conseil et dépistage volontaires et des préservatifs féminins/masculins.
- Cependant, dans de nombreux pays, l'accès à ces deux domaines d'intervention peut être difficile. Parmi les nombreux obstacles au conseil et dépistage volontaires, on déplore le manque de conseillers qualifiés et la qualité médiocre du matériel de laboratoire. Les dysfonctionnements du système de distribution et les politiques restrictives entravent quant à eux la mise à disposition de préservatifs.²²
- Le préservatif féminin en particulier, en raison de son coût supérieur au préservatif masculin et de sa faible commercialisation,²³ reste peu utilisé et difficile à se procurer. En 2005, seuls 14 millions de préservatifs féminins étaient distribués dans le monde, contre 6-9 milliards de préservatifs masculins,²⁴ en dépit du fait que le préservatif féminin peut, comme en témoignent les statistiques en Thaïlande et au Kenya, constituer une méthode alternative de prévention efficace pour les femmes.²⁵
- Les services essentiels de prévention peuvent, en particulier, être importants pour les filles et les jeunes femmes appartenant aux « populations clés ». À Madagascar, par exemple, la prévalence des infections sexuellement transmissibles a baissé de 13 pour cent parmi les professionnel(le)s du sexe un an après la mise à disposition de préservatifs féminins aux côtés des préservatifs masculins.²⁶
- L'intensification des stratégies essentielles de prévention peut s'avérer particulièrement efficace lorsqu'elle est menée par et avec les filles et les jeunes femmes. À Mwanza, en Tanzanie par exemple, la distribution et la promotion des préservatifs par de jeunes filles éducatrices de leurs pairs a eu un impact largement positif sur l'usage déclaré chez les jeunes.²⁷

Services essentiels de prévention du VIH

Il est primordial d'intensifier le conseil et dépistage volontaires car :

- Dix pour cent seulement des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique [b]
- Douze pour cent seulement des personnes qui souhaitent faire le test de dépistage du VIH sont effectivement en mesure de le faire [c]
- Les filles et les jeunes femmes qui connaissent leur statut sérologique (et savent donc si elles sont séropositives ou séronégatives) sont généralement plus conscientes des pratiques liées à une sexualité à moindre risque [d]
- Le conseil et dépistage volontaires est une méthode relativement rentable en termes de changement de comportement [e]
- Le conseil et dépistage volontaires contribue à une réduction de la stigmatisation car il « dédramatise » le test de dépistage du VIH [f]
- Le conseil et dépistage volontaires constitue une « porte d'entrée » vers d'autres services de santé sexuelle et reproductive, la prévention de la transmission mère-enfant et les traitements anti-rétroviraux, notamment [g]

Comment pouvez-vous agir ?

- Faites valoir des exemples de bonnes pratiques qui démontrent les avantages d'un renforcement des services essentiels de prévention. Pensez au Pleasure Project qui, dans des pays tels le Mozambique et le Cambodge a favorisé l'accessibilité des préservatifs tout en faisant campagne pour le plaisir que peut aussi procurer leur utilisation.²⁸
- Soutenez la mise en œuvre des déclarations et engagements internationaux favorables à un renforcement des services essentiels de prévention. Quelques exemples :
 - La Convention relative aux droits de l'enfant (1989), particulièrement le paragraphe 24
 - La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (1994), particulièrement le chapitre VIII A
 - Les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies (OMD) (2000), particulièrement l'Objectif 6
 - La Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/SIDA, Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) (2001), particulièrement les paragraphes 47 et 52
 - L'Appel à l'action de Glion sur la planification familiale et le VIH/SIDA chez les femmes et les enfants (2004), particulièrement le paragraphe 2a
 - L'Appel de New York à l'engagement : les liens entre VIH/SIDA et santé sexuelle et reproductive (2004), particulièrement le paragraphe 8
 - Le Sommet mondial (2005), particulièrement les paragraphes 57b et 57c
 - La Déclaration politique sur le VIH/SIDA (2006), particulièrement les paragraphes 22, 25, 26, 42 et 47.
- Encouragez, par exemple au moment de définir les objectifs relatifs à l'accès universel, l'identification d'objectifs nationaux ambitieux en matière de couverture de services de conseil et dépistage volontaires pour les filles et les jeunes femmes et la désagrégation des indicateurs pertinents selon le sexe et l'âge.
- Appuyez, notamment lors de séances d'informations avec le ministère de la Santé, la mise en place de politiques et de financements afin d'appuyer une intégration rapide des services de prévention du VIH et des services de santé sexuelle et reproductive et de renforcer, par ce biais, la disponibilité de services de conseil et dépistage volontaires, de préservatifs masculins/féminins à l'intention des filles et des jeunes femmes.
- Préparez du matériel d'information sur l'impact que peuvent avoir les politiques restrictives en matière de préservatifs masculins/féminins sur la vulnérabilité des filles et des jeunes femmes face au VIH. Présentez ces documents lors d'audiences parlementaires au cours desquelles des filles et des jeunes femmes viendront relater leurs expériences.
- Établissez des contacts avec des organismes gouvernementaux en vue de lever les restrictions politiques sur l'importation, la distribution et les campagnes publicitaires appropriées sur le préservatif masculin/féminin. Veillez à ce que les préservatifs soient disponibles en quantités suffisantes et à un coût raisonnable.
- Demandez au gouvernement et aux donateurs de stimuler, aux moyens d'investissements, l'offre et la commercialisation de préservatifs féminins afin que ceux-ci se généralisent et s'imposent comme une méthode de prévention du VIH plus abordable.
- Invitez le ministère de la Santé, par exemple, à inclure les préservatifs féminins dans le « paquet essentiel » de services de prévention du VIH et de services de santé sexuelle et reproductive pour les filles et les jeunes femmes.

Étude de cas

Une étude d'acceptabilité réalisée au **Zimbabwe** a clairement mis en évidence le rôle des préservatifs féminins dans la prévention du VIH. Aussi, à l'occasion du débat sur le plan stratégique quinquennal du Programme national de contrôle du SIDA, le Réseau de Soutien Femmes et SIDA a mis cette question à l'ordre du jour. Tout en témoignant son intérêt pour le sujet, le Programme national de contrôle du SIDA a déclaré que le préservatif féminin devait être préalablement approuvé par le gouvernement.

Les responsables du Réseau de Soutien Femmes et SIDA ont entrepris un travail de plaidoyer politique et lancé une campagne publique pour exiger l'approbation du préservatif féminin. Le travail de plaidoyer politique s'est déployé à deux niveaux : un travail de suppression des obstacles politiques grâce à l'établissement de contacts avec le ministère de la Santé ; une collaboration étroite avec le Programme national de lutte contre le SIDA et l'ONUSIDA pour régler les questions liées au prix élevé du produit. La campagne publique s'est quant à elle traduite par le lancement d'une pétition portée par des groupes de femmes et ayant recueilli 30.000 signatures.

Les efforts du Réseau de Soutien Femmes et SIDA ont porté leurs fruits. Après l'approbation du préservatif féminin par le Medical Control Council, le Programme national de contrôle du SIDA a développé des canaux de distribution dans le secteur privé et public pour en simplifier la distribution.

Le Population Council (1999) Research Summary: The Female Condom in Zimbabwe: The Interplay of Research, Advocacy, and Government Action, Women and AIDS Support Network Takes the Lead.

Signes indicateurs de succès

- Les statistiques nationales, comme celles relatives au nombre de centres de soins de santé sexuelle et reproductive proposant un service de conseil et dépistage consacré au VIH, qui attestent d'une disponibilité accrue des services de conseil et dépistage volontaires pour les filles et les jeunes femmes.
- Les données nationales désagrégées indiquant que les filles et les jeunes femmes recourent aux services de conseil et dépistage volontaires à peu près dans la même proportion que les hommes.
- Des politiques et une législation nationales qui simplifient activement l'importation, la production et la distribution de préservatifs féminins/masculins.

预览已结束, 完整报告链接和二维码如下:

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20498

